



UFR AES-Economie et Gestion

LIVRET D'ACCUEIL - LICENCE AES

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

CONSULTEZ REGULIEREMENT

<http://www.ufr-aes-ecoges.univ-paris8.fr/Licence-AES>

DEBUT DES COURS L1, L2, L3 : LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

TRES IMPORTANT !! Activez votre adresse e-mail Paris 8 dès la rentrée (<http://compte-numerique.univ-paris8.fr/> ou <http://www.univ-paris8.fr> => « votre espace » (en haut à droite de l'écran) => puis suivre les instructions) et la consulter régulièrement. Nous communiquons avec vous par le biais de votre adresse Paris8. Vous devez ensuite passer immédiatement le test d'anglais par internet à partir du site de l'université.

Table des matières

Présentation de l'équipe	2
Qu'est-ce qu'une licence en Administration économique et sociale (AES) ?.....	3
Attendus de la formation	3
Et si je change d'avis ?	4
International	4
Poursuite d'études	5
Débouchés professionnels	5
Pour réussir sa licence : un outil précieux, la direction d'études.....	6
Calendrier Année Universitaire 2020-2021 : les principales dates à retenir.....	7
Principes généraux de la maquette d'une licence	9
L'architecture de la maquette L-AES, présentation descriptive	10
L'architecture de la maquette L-AES, présentation synthétique	13
Inscriptions	16
Etudiants salariés.....	17
Contrôle des connaissances	18
Relations étudiants/enseignants	19
Fins de semestre, jury et diplômes.....	20
Pour réussir vos études	21

Présentation de l'équipe

Directeur de l'UFR : M. LEVY (bureau D 108)

Coordination de l'UFR : Mme Marie-Line CHEMIN (bureau D 110)

Responsables pédagogiques de la licence AES : Mme Marie DAUMAL et Mme Aicha OUHARON (bureau D106)

Président du jury : M. Thomas MUELLER (bureau D116)

Responsables des stages : Mme Marie DAUMAL et Mme Clotilde CHAMPEYRACHE

Gestionnaire de scolarité : Mme Jorine GUY-COICHARD (bureau D 124),

Tél : 01 49 40 72 61, Mail : licence.aes@univ-paris8.fr.

Enseignants dans la licence AES :

- Sophie AGULHON
- Benjamin BLAQUIERE
- Lamia BOUADI
- Claire BOURGOIN
- Christophe BROCHIER
- Clément CARBONNIER
- Juan CARVAJALINO FLORES
- Clotilde CHAMPEYRACHE
- Alexis CHRISTODOULOU
- Emmanuelle DAPARO
- Marie DAUMAL
- Didier DELHAYE
- Sabine FARADJI
- Danut GAVRIS
- Frédéric GERARD
- Michael LAINE
- Claudine LAUPA GACHETTE
- Thierry LEVY
- Said MAHREZ
- Zéphirin NGANMENI
- Florence MACHTINGER
- Thomas MUELLER
- Amar NASRI
- Hassan OBEID
- Aicha OUHARON
- Géraldine RIEUCAU-PALLIER
- Nicolas RIEUCAU
- Alexandre TRUC

IMPORTANT

- Toutes les informations sont envoyées par le secrétariat sur les adresses étudiantes Paris 8
- Consultez régulièrement les tableaux d'affichage, devant le bureau D124

Qu'est-ce qu'une licence en Administration économique et sociale (AES) ?

La licence se caractérise par la pluridisciplinarité de son enseignement en sciences sociales (droit, économie, gestion ..). Elle se complète d'enseignements en informatique, mathématiques, statistiques et langues vivantes, agrémentés d'un volume horaire important en méthodologie. Cette diversité cognitive permet à l'étudiant de bénéficier d'une réelle polyvalence, qui se révèle comme son atout majeur lors de son insertion dans le marché du travail.

La nature généraliste de sa première année se complète par une spécialisation progressive et préprofessionnalisante (études de cas pratiques, interventions de professionnels des domaines professionnels visés, stage...) proposée à partir du semestre 3. Cette spécialisation précoce permet à l'étudiant de s'investir progressivement dans la réflexion et l'élaboration de son projet professionnel qui culmine avec un stage professionnalisant à la fin du cursus de la licence. Ce stage fait l'objet d'un rapport soutenu devant un jury.

L'architecture de la licence est conçue sous forme d'une première année généraliste qui bifurque en deux spécialisations différentes :

- a) Administration et gestion des entreprises spécialité Ressources humaines,
- ou,**
- b) Economie sociale et solidaire-Entrepreneuriat.

La spécialisation « Administration et gestion des entreprises spécialité « Ressources humaines et Marketing » AGE-RU » permet d'étudier différents aspects du domaine des ressources humaines grâce au concours croisé de nombreuses disciplines (gestion, droit, économie, sociologie, management, etc..) qui caractérise cette licence. Cette spécialisation prépare l'étudiant à mieux appréhender la richesse et la variété des fonctions RH, fondamentales en entreprise.

La spécialisation « Economie sociale et solidaire-Entrepreneuriat » se compose d'enseignements basés sur une approche théorique et pratique qui prend le contre-pied de l'approche économique standard enseigné sur les bancs de l'université. L'économie sociale et solidaire interroge l'objectif de maximisation du profit et de la croissance du PIB. Pour ce faire, elle propose une approche qui promeut l'intérêt général et l'utilité collective comme une alternative possible.

Sur le plan professionnel, la spécialisation Economie sociale et solidaire a pour but de former des gestionnaires du secteur de l'économie sociale et solidaire capables de comprendre les enjeux et spécificités du secteur très souvent en lien avec des enjeux territoriaux, mobiliser des compétences multiples, aussi bien pluridisciplinaires que transversales et techniques, pour répondre aux demandes du marché du travail sur ce segment.

Attendus de la formation

Il est attendu des étudiants en licence administration économique et sociale (AES) :

Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression orale et écrite afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat, qui doit posséder les fondamentaux de la langue. La langue française doit en outre pouvoir être utilisée par le candidat pour produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université), et pour raisonner sur des concepts.

Disposer de compétences mathématiques indispensables à la gestion et à l'économie

Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la maîtrise des raisonnements mathématiques essentiels notamment pour appréhender les enseignements relevant de l'économie et de la gestion. Le niveau attendu en mathématiques n'est évidemment pas aussi élevé que dans les disciplines scientifiques dures, ni même qu'en licence d'économie et de gestion, où la proportion des enseignements fondés sur des connaissances mathématiques est plus élevée.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de filières universitaires, la formation en licence d'AES laisse une place substantielle à l'organisation et au travail personnels.

Etre intéressé par les questions sociétales et être ouvert au monde

Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. La formation en Licence AES ne peut en effet être déconnectée des réalités sociales et culturelles. En outre, cette formation s'inscrit nécessairement dans un contexte européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes que le système national. Une telle approche dans un contexte global requiert de maîtriser au minimum une langue étrangère, en particulier l'anglais.

Et si je change d'avis ?

Des passerelles et des réorientations sont possibles. A la fin du premier semestre ou de la première année, en fonction de la mineure de découverte choisie, il est possible de poursuivre en 2ème année dans une autre licence. Des réorientations vers des BTS ou des DUT sont possibles en fin de première année.

International

Grâce au programme Erasmus +, vous pouvez étudier un semestre ou deux dans une université d'un autre pays européen à partir de la deuxième année jusqu'au doctorat.

Poursuite d'études

Les titulaires de la licence poursuivent majoritairement leurs études (master, école spécialisée, grande école...), car c'est à bac + 5 que les universitaires sont vraiment attendus sur le marché du travail. La poursuite des études en plusieurs masters est envisageable (<http://www.trouvermonmaster.gouv.fr>) : administration territoriale et publique, ressources humaines, économie sociale et solidaire, gestion des entreprises, administration des systèmes de santé, banque, communication. De même intégrer, sur concours, une école de commerce ou un Institut d'Etudes Politiques (IEP) pour les diplômés les mieux notés est envisageable.

Un master à l'Université Paris 8, mis en place ces dernières années, mérite une attention particulière des étudiants. Ce master permet aux étudiants qui ont suivi la spécialisation « Economie sociale et solidaire » de poursuivre leurs études dans la parfaite lignée de cette spécialisation. Ce master permet une continuité pédagogique dans le cursus de l'étudiant, qui sans aucun doute présente une valeur ajoutée au CV de l'étudiant qui veut intégrer le marché du travail sur ce segment de l'économie sociale et solidaire. Son descriptif est encadré ci-après.

Master Economie sociale, solidaire et innovante

Le parcours Économie sociale et solidaire et innovante (ESSI) répond à un besoin de compétences d'encadrement, de direction ou de portage/responsabilité de projets dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation sociale. Il s'inscrit dans un ancrage territorial fort, et dans de nombreux partenariats avec des institutions ou des professionnels du secteur (notamment via des conventions avec la Chambre régionale de l'ESS de l'Île-de-France, la Chambre des associations, ou l'établissement public territorial de Plaine Commune). Les expériences des étudiants en matière d'ESS et de pratiques innovantes sont également favorisées par leur participation à la junior coopérative de l'université. Le parcours ESSI forme ainsi des cadres et des dirigeants ayant une solide connaissance du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire et des politiques publiques, couplée à la compréhension des enjeux contemporains en matière de transition économique, écologique et sociale. Des compétences dans le domaine du management et du financement de projet social et solidaire, indispensables pour l'exercice de métiers à responsabilités dans le secteur de l'ESS complètent le bagage des étudiants formés dans le parcours.

Débouchés professionnels

Une insertion professionnelle est également possible grâce au diplôme de la licence. Le caractère pluridisciplinaire de la formation et ses spécialités permettent une adaptation aux différents postes de travail offerts par les secteurs publics et privés.

Les principaux secteurs d'activité qui recrutent les diplômés d'AES sont : l'industrie (11%), commerce et transport (13%), banques, assurances, conseil (33%), éducation (11%), Administration publique (14%), santé action sociale (5%), autres services et associations (3%).

Les titulaires d'une licence avec comme spécialisation les ressources humaines peuvent exercer leur activité dans les PME et les grandes entreprises ainsi que dans les cabinets conseil spécialisés. Ils peuvent trouver également un emploi dans les collectivités territoriales. Ils sont assistant RH, assistant paie, chargé de formation, chargé de recrutement, chargé d'études RH, formateur-accompagnateur, conseiller à l'emploi, animateur pédagogique, responsable d'agence d'intérim, coach. Avec de l'expérience et une formation complémentaire, ils peuvent devenir directeur RH, responsable développement RH, expert, consultant.

<https://www.cadreemploi.fr/Emploi-Cadre>

<https://www.optioncarriere.com/emploi-licence-ressources-humaines.html>

Les débouchés professionnels que peut offrir une licence AES avec comme spécialisation « Economie sociale et solidaire » sont nombreux et se situent dans des secteurs d'activités diversifiés : des services de proximité à l'action sociale, en passant par le développement durable ou encore les entreprises mutualistes et coopératives.

<https://www.emploi-ess.fr/formations/les-formations>

Pour réussir sa licence : un outil précieux, la direction d'études

Le tableau ci-après montre le taux de réussite fin 2018-2019. Seulement 30% des inscrits en L1 réussissent leur passage en L2.

Taux de passage et de réussite fin 2018-2019	Taux par rapport aux IA	Taux par rapport aux présences aux examens
Passage de L1 en L2	30,2%	38,6%
Passage de L2 en L3	49,0%	53,3%
Réussite en L3	71,0%	74,5%
Passage en M1 à Paris 8	8,4%	8,8%

Pour remédier à cette situation de déperdition et d'échec en première année, un outil précieux est mis en place à partir de cette année, la direction des études. Il correspond à l'ensemble des actions de suivi et d'accompagnement menées auprès des étudiants, sous la coordination des équipes pédagogiques, en conformité avec les orientations et la répartition des responsabilités décidées en composante. Le contrat pédagogique pour la réussite étudiante et l'accompagnement personnalisé des étudiants participent de ces dispositifs et sont mis en place dans chaque formation de licence sur l'ensemble des niveaux, et ce de manière progressive à partir de la rentrée universitaire 2020. Divers acteurs (l'équipe pédagogique et administrative, des enseignants-référents par activités, les services de scolarité, d'information et d'appui à la formation) travaillent en coordination pour mettre en œuvre les actions de cette direction des études.

Utilisation du contrat pédagogique pour la réussite étudiante et organisation d'entretiens individuels pour les étudiants de L1

- Les étudiants remplissent leur contrat pédagogique pour la réussite étudiante lors de leur inscription administrative
- Entretiens individuels en novembre/décembre : les enseignants référents font des entretiens de 30 min avec chaque étudiant de L1
- Les entretiens individuels sont prévus pour le second semestre pour les étudiants qui en ont besoin.

- La directrice d'études se charge de la coordination des enseignants qui assurent les entretiens et se charge de compléter et valider les contrats pédagogiques dans l'application Conpere.
- Les étudiants signent leur contrat en ligne.

Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à la directrice d'études Madame Claire Bourgoïn : "Bourgoïn Claire" claire.bourgoïn@univ-paris8.

Calendrier Année Universitaire 2020-2021

LES PRINCIPALES DATES A' RETENIR

LICENCE 1

Pré-rentrée	10/09
Premier semestre universitaire	DATES
ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 1	DU 14/09 AU 28/11/2020
Cours semaine spéciale	30/11 AU 06/12/2020
Révisions, rattrapages	7/12 AU 12/12/2020
EXAMENS DU SEMESTRE 1 (1^{RE} SESSION)	14/12 AU 19/12/2020
Second semestre universitaire	DATES
Pré-rentrée	11/01 AU 16/01/2021
ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 2	DU 18/01 AU 03/04/2021
Cours semaine spéciale	06/04 AU 10/04/2021
Révisions, rattrapages	12/04 AU 17/04/2021
EXAMENS DU SEMESTRE 2 (1^{RE} SESSION)	19/04 AU 24/04/2021
2EME SESSION D'EXAMENS DU SEMESTRE 1	07/06 AU 12/06/2021
2EME SESSION D'EXAMENS DU SEMESTRE 2	14/06 AU 19/06/2021

LICENCE 2

Pré-rentree	Annulée pour des raisons sanitaires
Premier semestre universitaire	DATES
ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 3	Du 14/09 au 14/11/2020
Cours semaine spéciale	16/11 AU 21/11/2020
Révisions, rattrapages	23/11 au 05/12/2020
EXAMENS DU SEMESTRE 3 (1^{RE} SESSION)	07/12 au 19/12/2020
Second semestre universitaire	DATES
ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 4	Du 18/01 au 20/03/2021
Cours semaine spéciale	22/03 au 27/03/2021
Révisions, rattrapages	29/03 au 10/04/2021
EXAMENS DU SEMESTRE 4 (1^{RE} SESSION)	12/04 au 17/04/2021
2EME SESSION D'EXAMENS DU SEMESTRE 3	07/06 au 12/06/2021
2EME SESSION D'EXAMENS DU SEMESTRE 4	14/06 au 19/06/2021

LICENCE 3 AGE-RH et ESS-E

Pré-rentree	Annulée pour des raisons sanitaires
Premier semestre universitaire	DATES
ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 5	Du 14/09 AU 14/11/2020
SEMAINE SPECIALE	DU 16/11 AU 21/11/2020
Révisions, rattrapages	23/11 AU 05/12/2020
EXAMENS DU SEMESTRE 5 (1^{RE} SESSION)	09/12 AU 13/12/2020
Second semestre universitaire	DATES
ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 6	Du 04/01 au 06/03/2021
Révisions, rattrapages	08/03 AU 13/03/2021
EXAMENS DU SEMESTRE 6 (1^{RE} SESSION)	Du 16/03 au 20/03/2021
PERIODE DE STAGE	22/03 AU 07/05/2021
2EME SESSION D'EXAMENS DU SEMESTRE 5	07/06 au 12/06/2021
2EME SESSION D'EXAMENS DU SEMESTRE 6	14/06 au 19/06/2021

Pour les périodes de vacances et pauses pédagogiques nous vous renvoyons aux calendriers de la Licence AES disponible sur le site de la Licence et affichés devant le secrétariat.

Principes généraux de la maquette d'une licence

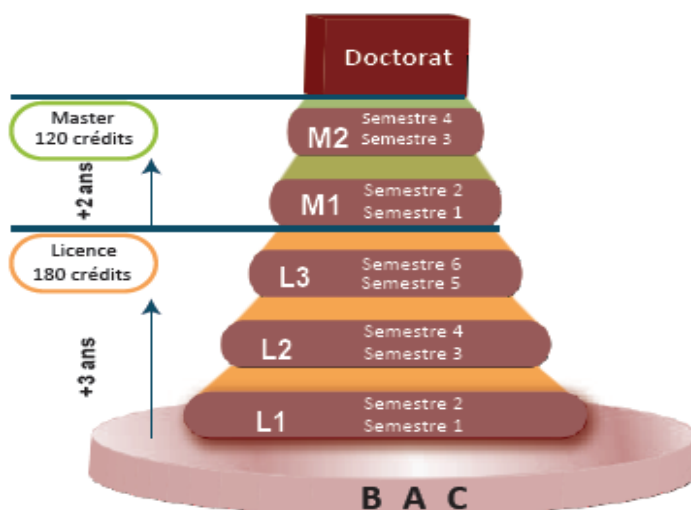
L'architecture de la maquette de la licence AES est structurée à partir du cadre de la réforme LMD mise en place en 2004. C'est l'abréviation des 3 diplômes concernés : Licence Master Doctorat. Elle a pour but d'harmoniser les diplômes d'enseignement supérieurs en Europe. Les 3 grades de l'enseignement supérieur correspondent à des paliers de formation européens. Dans ce cadre, chaque année d'étude donne lieu à des crédits (European Credit Transfer System, ECTS) validant des matières ou des stages. Soit la licence (bac + 3, 180 crédits), le master (bac + 5, 300 crédits), le doctorat (bac + 8, 480 crédits).

La réforme LMD permet la mise en place du système européen d'unités capitalisables et transférables, dit système européen de crédits – ECTS.

La licence est divisée en 6 semestres qui équivalent chacun à 30 crédits. Chaque semestre est composé d'UE (unités d'enseignement) qui correspondent elles-mêmes à un nombre de crédits donnés. Les crédits ECTS se cumulent d'une année sur l'autre. Ainsi, pour valider une Licence, il faudra accumuler 180 crédits en six semestres.

Attention, après une Licence, le passage en Master (M1) n'est pas automatique... Depuis la rentrée 2017 la sélection se fait à l'entrée du M1.

Le schéma suivant montre le résumé du LMD européen.



L'architecture de la maquette AES

Présentation descriptive

1. La particularité OUI SI

Les étudiants acceptés en L1 avec un parcours « Oui Si » doivent obligatoirement suivre des cours de renforcement en mathématiques et/ou en français. Le cours de renforcement en Mathématiques a lieu au mois de septembre en format intensif. Le cours de renforcement en Français s'étale sur tout le premier semestre. L'absence à ces cours empêche de participer aux épreuves de session 1. Aucune dérogation n'est acceptée.

2. Une première année de tronc commun qui bifurque en deux spécialisations

La licence AES se prépare en trois ans. Une durée qui peut être allongée si l'étudiant n'a pas validé ses 180 crédits ou s'il bénéficie d'aménagements particuliers. La première année constitue un tronc commun. A partir de la deuxième année, les étudiants choisissent entre deux spécialisations : a) Administration et gestion des entreprises-Ressources humaines ou b) Economie sociale et solidaire-Entrepreneuriat. Ce choix est irréversible.

3. Une structuration en 3 blocs

La licence est structurée en trois blocs répartis en UE et ce, dès la première année.

Le bloc Majeures : ce sont les enseignements fondamentaux (théoriques, méthodologiques ou pratiques) de la discipline correspondant à la mention de l'année en cours.

Le bloc Mineures : les mineures comportent 1 UE/semestre.

- mineures internes : enseignements disciplinaires internes à la formation (renforcement de la majeure),
- mineures externes : enseignements disciplinaires externes à la formation (autre(s) discipline(s)).

Le bloc Transversales : les EC transversaux permettent une réorientation plus facile. Ces transversales, parmi les choix offerts, comportent obligatoirement :

- 1 EC de méthodologie, de remédiation, ou de préprofessionnalisation (stage/expérience professionnelle ou projet tuteuré) par an
- 1 LV par an
- 1 EC libre ou EC Soft Skills ou EC Engagement par an
- 1 EC Informatique (« Compétences numériques »)
- 1 EC Tremplin en L2 et en L3.

4. Modèle de structuration de licence 1

Les enseignements de la première de la licence AES s'articule autour de :

- 1 Bloc Majeures = 36 ECTS (18 ECTS/semestre)
- 1 Bloc Mineures internes ou externes (1 UE/semestre) = 12 ECTS (ECTS/semestre)

Pour cette année, l'étudiant en L1 peut choisir pour les semestre 2, à la place d'une mineure interne de la licence AES, une mineure externe auprès de la « Licence de langues étrangères appliquées ».

La mineure interne, quant à elle, prend la forme d'un parcours constitué d'EC disciplinaires et d'EC transdisciplinaires.

- 1 Bloc transversales (1UE / Semestre) = 12 ECTS (6 ECTS/semestre)

Ces transversales s'articulent à leur tour autour des enseignements suivants :

- EC Soft Skills ou EC libre ou EC Engagement
- Informatique (« compétences numériques »)
- Langue vivante (LV),
- Méthodologie (organisation du travail – information sur l'université), Remédiation,

5. Modèle de structuration de la Licence 2

La deuxième année de la licence se compose de :

1 Bloc Majeures = 36 ECTS (18 ECTS/semestre)

1 Bloc Mineures internes ou externes (1 UE/semestre) = 12 ECTS (6 ECTS/semestre)

1 Bloc transversales (1 UE/semestre) = 12 ECTS. Ce dernier s'articule autour des enseignements suivants :

- EC Soft Skills ou EC libre ou EC Engagement
- Langue vivante (LV)
- Préprofessionnalisation
- Stage ou autre (projet tuteuré par exemple) ou EC Soft Skills,
- EC Tremplin Réussite pour les étudiants souhaitant remédier à leurs difficultés et EC Tremplin Master pour les étudiants souhaitant approfondir les enseignements et se préparer à la poursuite d'études en Master (ex : initiation à la recherche, rédaction mini-mémoire...).

Modèle de structuration de la Licence 3

La troisième année de la licence se compose de :

- 3 Bloc Majeures = 36 ECTS (18 ECTS/semestre)
- 1 Bloc Mineures internes ou externes (1 UE/semestre) = 12 ECTS (6 ECTS/semestre)
- 1 Bloc Transversales (1 UE/semestre) = 12 ECTS (6 ECTS/semestre)

Ce bloc transversal s'articule autour des enseignements de Soft Skills, de langue vivante, de Préprofessionnalisation, et Stage.

Le stage doit avoir une durée obligatoire de 6 semaines minimum. 2 enseignants-chercheurs encadrent les stagiaires, évaluent et valident pédagogiquement les stages. Une soutenance de 20 mn est prévue en fin de stage.

Le Tremplin Métiers complète ce bloc a pour but de donner aux étudiants un aperçu sur la vie professionnelle grâce à l'intervention de professionnels dans différents domaines.

6. Pluridisciplinarité et formations accordées

En vue de faciliter le développement de parcours pluridisciplinaires, une « licence accordée » entre la licence AES et la licence Langues étrangères appliquées (LEA) est mise en place cette année.

Cette licence accordée permet aux étudiants de L1 de la licence AES de pouvoir suivre et choisir en semestre 2 des EC de la mineure externe LEA. Une réunion aura lieu en octobre entre les responsables de ces deux licences afin d'harmoniser les calendriers en fixant un cadre commun concernant le nombre de semaines de cours, une date de début et de fin pour le semestre, une articulation entre les dates d'examens et des tranches horaires compatibles.

7. Transversalité : langue, EC Soft Skills.....

Les étudiants ont la possibilité de choisir les EC Soft Skills dans le bloc Transversales. L'offre de cours en la matière se développera progressivement au fil des ans.

La place des langues dans la maquette est très importante. Le cours d'Anglais est assuré par le Centre des Langues. Pour vous informer sur les modalités d'inscription et de déroulement des cours, il faut s'adresser directement au centre de langues : <https://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/>.

Le cours d'Informatique (PIX) est conditionné à un test obligatoire à effectuer en ligne sur le site du BAPN de Paris 8. Attention, le cours de PIX est obligatoire pour l'obtention de la Licence

Attention !!!!! Ces enseignements ne sont pas assurés par la licence AES : les cours de langues sont assurés par le centre de langues et les cours d'informatique sont assurés par le bureau d'appui à la pédagogie numérique.

8. Lexique des nouveaux EC du LMD4

Des EC d'une nature nouvelle ont vu le jour grâce au passage du LMD3bis au LMD4.
Le lexique suivant vous aidera à mieux appréhender la nature de ces nouveaux EC.

Les EC tremplin Réussite en L2

Ces enseignements seront destinés aux étudiants qui souhaitent se renforcer dans les matières fondamentales ou disciplinaires et ainsi remédier à leurs difficultés.

Les EC Tremplin Métiers en L3

Ces cours viennent renforcer les EC de préprofessionnalisation (stage/expérience professionnelle supplémentaire, projet tuteuré, préparation à la recherche d'emploi) et ont pour but de donner un aperçu sur la vie professionnelle grâce à des interventions de professionnels de différents domaines.

Les EC Tremplin Masters en L2 et L3

Ces EC doivent proposer une introduction aux enseignements dispensés dans les principaux masters visés par les futurs diplômés de licence. Ils constituent également une initiation à la recherche ou à la rédaction de mémoires/rapports professionnels (initiation aux travaux demandés en master).

Les Soft skills

Ces nouveaux modules proposés par l'université Paris 8 visent à promouvoir la créativité des étudiants, mettre en valeur leur savoir-faire et créer des circulations entre compétences disciplinaires et capacités transversales.

L'architecture de la maquette AES

Présentation avec intitulés des EC

Cette description synthétique de la structuration de la licence est schématisée dans les tableaux suivants, en montrant à la fois l'articulation entre les différentes natures des EC, la progressivité du cursus et la comptabilité des ECTS. Un premier tableau représente le tronc commun de la première année. Les tableaux suivants représentent les deux spécialisations de la licence AES : AGE-RH et ESS-E.

L1 (Tronc commun)

Semestre 1 (258 h)	Semestre 2 (222 h)
UE 1 majeure (18 ECTS - coefficient 18) - Introduction au droit (6 ECTS) (30h) (CM-TD) - Introduction à la sociologie (6 ECTS) (30h) (CM-TD) - Introduction à l'économie (6 ECTS) (30h) (CM-TD) UE 2 mineure (6 ECTS - coefficient 6) - Economie d'entreprise (3 ECTS) (30h) (CM-TD) - Méthodes quantitatives (3 ECTS) (30h) (CM-TD) UE 3 transversale (6 ECTS - coefficient 6) - Informatique (PIX) (2 ECTS) (36h) (TD) - Méthodologie disciplinaire intégrant le M2E (2 ECTS) (36h) (TD) - EC découverte (2 ECTS) (36h) (TD) - Renforcement en mathématiques pour les étudiants OUI SI - Renforcement en Français pour les étudiants OUI SI	UE 4 majeure (18 ECTS - coefficient 18) - Macroéconomie (6 ECTS) (30h) (CM-TD) - Droit constitutionnel et science politiques (6 ECTS) (30h) (CM-TD) - Histoire politique, économique et sociale (6 ECTS) (30h) (CM-TD) UE 5 mineure (6 ECTS - coefficient 6) - Fondamentaux de la gestion (3 ECTS) (30h) (CM-TD) - Initiation à l'économie sociale et solidaire (3 ECTS) (30h) (CM-TD) UE 6 transversale (6 ECTS - coefficient 6) - Langue vivante (Anglais AES 1) (3 ECTS) (36h) (TD) - EC au choix : . EC libre disciplinaire (3 ECTS) (36h) (TD) . EC libre soft skills (3 ECTS) (36h) (TD)

L2 AES, Spécialisation AGE-RH

Semestre 3 (294 h dont 150 h TD)	Semestre 4 (282 h dont 138 h TD)
UE 7 majeure (18 ECTS - coefficient 18) <u>* Tronc commun</u> - Variables fondamentales de la sociologie + TD (5 ECTS) (24h+12h) - Droit administratif + TD (5 ECTS) (24h+12h) - Microéconomie + TD (4 ECTS) (24h+18h) <u>* Spécialisation</u> - Marketing CM (2 ECTS) (24h) - Marketing TD (2 ECTS) (12h) UE 8 mineure (6 ECTS - coefficient 6) <u>* Tronc commun</u> - Droit des obligations + TD (3 ECTS) (24h+12h) <u>* Spécialisation</u> - Sociologie du travail + TD (3 ECTS) (24h+12h) UE 9 transversale (6 ECTS - coefficient 6) - M3P (3 ECTS) (36h) (TD) - Langue vivante (Anglais AES 2) (3 ECTS) (36h) (TD)	UE 10 majeure (18 ECTS - coefficient 18) <u>* Tronc commun</u> - Statistiques descriptives + TD (24h+18h) (6 ECTS) - Histoire de la pensée économique classique + TD (6 ECTS) (24h+12h) <u>* Spécialisation</u> - Comptabilité financière + TD (24h + 12h) (3 ECTS) - Droit des affaires + TD (24h + 12h) (3 ECTS) UE 11 mineure (6 ECTS - coefficient 6) <u>* Tronc commun</u> - Economie du travail + TD (3 ECTS) (24h+12h) <u>* Spécialisation</u> - Psychosociologie et psychologie d'entreprise + TD (3 ECTS) (24h+12h) UE 12 transversale (6 ECTS - coefficient 6) - EC Tremplin (Réussite + Master) (3 ECTS) (24h) (TD) - EC au choix : . EC libre disciplinaire (3 ECTS) (36h) (TD) . EC libre soft skills (3 ECTS) (36h) (TD)

L2 AES, Spécialisation ESS-Entrepreneuriat

Semestre 3 (294 h dont 150 h TD)	Semestre 4 (246 h dont 126 h TD)
UE 7 majeure (18 ECTS - coefficient 18) <u>* Tronc commun</u> - Variables fondamentales de la sociologie + TD (5 ECTS) (24h + 12h) - Droit administratif + TD (5 ECTS) (24h+12h) - Microéconomie + TD (4 ECTS) (24h+18h) <u>* Spécialisation</u> - Histoire et philosophie des politiques sociales CM (2 ECTS) (24h) - Histoire et philosophie des politiques sociales TD (2 ECTS) (12h) UE 8 mineure (6 ECTS - coefficient 6) <u>* Tronc commun</u> - Droit des obligations + TD (3 ECTS) (24h+12h) <u>* Spécialisation</u> - Analyse politique +TD (3 ECTS) (24h+12h) UE 9 transversale (6 ECTS - coefficient 6) - M3P (3 ECTS) (36h) (TD) - Langue vivante (Anglais AES 2) (3 ECTS) (36h) (TD)	UE 10 majeure (18 ECTS - coefficient 18) <u>* Tronc commun</u> - Statistiques descriptives + TD (24h+18h) (6 ECTS) - Histoire de la pensée économique classique + TD (6 ECTS) (24h+12h) <u>* Spécialisation</u> - Communication et stratégie dans les organisations CM (3 ECTS) (24h) - Communication et stratégie dans les organisations TD (3 ECTS) (12h) UE 11 mineure (6 ECTS - coefficient 6) <u>* Tronc commun</u> - Economie du travail + TD (3 ECTS) (24h+12h) <u>* Spécialisation</u> - Economie des politiques publiques et des politiques de l'Economie sociale et solidaire + TD (3 ECTS) (24h+12h) UE 12 transversale (6 ECTS - coefficient 6) - EC Tremplin (Réussite + Master) (3 ECTS) (24h) (TD) - EC au choix : . EC libre disciplinaire (3 ECTS) (36h) (TD) . EC libre soft skills (3 ECTS) (36h) (TD)

L3 AES, Spécialisation AGE-RH

Semestre 5 (246 h dont 126 h TD)	Semestre 6 (216 h dont 96 h TD + stage)
UE 13 majeure (18 ECTS - coefficient 18) <u>* Tronc commun</u> - Histoire de la pensée économique contemporaine CM (3 ECTS) (24h) - Histoire de la pensée économique contemporaine TD (3 ECTS) (12 h) <u>* Spécialisation</u> - Comptabilité de gestion + TD (6 ECTS) (24h+12h) - Droit des sociétés + TD (6 ECTS) (24h+12h) UE 14 mineure spécialisation (6 ECTS - coefficient 6) - Gestion des PME + TD (3 ECTS) (24h+12h) - Statistiques appliquées + TD (3 ECTS) (24h+18h) UE 15 transversale (6 ECTS - coefficient 6) - M3P (4 ECTS) (36h) (TD) - EC Tremplin (Métier + Master) (2 ECTS) (24h) (TD)	UE 16 majeure (18 ECTS - coefficient 18) <u>* Tronc commun</u> - Droit social et cas pratiques CM (3 ECTS) (24h) - Droit social et cas pratiques TD (3 ECTS) (12h) <u>* Spécialisation</u> - Economie des organisations + TD (6 ECTS) (24h+12h) - Problèmes et politiques économiques contemporains + TD (6 ECTS) (24h+12h) UE 17 mineure (6 ECTS - coefficient 6) <u>* Tronc commun</u> - Economie financière et monétaire + TD (3 ECTS) (24h+12h) <u>* Spécialisation</u> - Gestion des ressources humaines et cas pratiques + TD (3 ECTS) (24h+12h) UE 18 transversale (6 ECTS - coefficient 6) - Langue vivante (Anglais AES 3) (2 ECTS) (36h) (TD) - Stage (4 ECTS)

L3 AES Spécialisation ESS-Entrepreneuriat

Semestre 5 (246 h dont 126 h TD)	Semestre 6 (216 h dont 96 h TD + stage)
UE 13 majeure (18 ECTS - Coefficient 18) <u>* Tronc commun</u> - Histoire de la pensée économique contemporaine CM (3 ECTS) (24h) - Histoire de la pensée économique contemporaine TD (3 ECTS) (12h) <u>* Spécialisation</u> - Théories et pratiques de l'Economie sociale et solidaire + TD (6 ECTS) (24h+12h) - La régulation sociale dans les organisations + TD (6 ECTS) (24h+12h) UE 14 mineure spécialisation (6 ECTS - coefficient 6) - Politiques publiques + TD (3 ECTS) (24h+12h) - Entrepreneuriat + TD (3 ECTS) (24h+18h) UE 15 transversale (6 ECTS - coefficient 6) - M3P (4 ECTS) (36h) (TD) - Tremplin (Métier + Master) (2 ECTS) (24h) (TD)	UE 16 majeure (18 ECTS - coefficient 18) <u>* Tronc commun</u> - Droit social et cas pratiques CM (3 ECTS) (24h) - Droit social et cas pratiques TD (3 ECTS) (12h) <u>* Spécialisation</u> - Enquêtes sociologiques + TD (6 ECTS) (24h+12h) - Politiques urbaines et aménagement du territoire + TD (6 ECTS) (24h+12h) UE 17 mineure (6 ECTS - coefficient 6) <u>* Tronc commun</u> - Economie financière et monétaire + TD (3 ECTS) (24h+12h) <u>* Spécialisation</u> - Formes juridiques des organisations de l'Economie sociale et solidaire +TD (3 ECTS) (24h+12h) UE 18 transversale (6 ECTS - coefficient 6) - Langue vivante (Anglais AES 3) (2 ECTS) (36h) (TD) - Stage (4 ECTS)

Inscriptions

Il faut bien distinguer l'inscription administrative de l'inscription pédagogique :

- **L'inscription administrative** se fait au bureau des inscriptions. Une fois tous vos documents apportés, il vous est remis votre carte d'étudiant, avec votre numéro d'étudiant et un code confidentiel. Ce code vous permettra de créer votre compte sur le site de Paris 8 et ainsi consulter vos notes, mails etc.

Les inscriptions administratives se déroulent une seule fois en début d'année. Cette inscription signifie que vous êtes inscrit à l'université.

- **Au vu du contexte épidémique, l'inscription pédagogique sera faite directement par le secrétariat**

Si vous n'êtes pas inscrit pédagogiquement ou si vous avez plus de 3 absences injustifiées, vous ne pourrez pas participer aux examens. La date limite des inscriptions pédagogiques se situe 2 semaines après le début des cours. Si vous ne finalisez pas votre inscription pédagogique avant le début des cours, chaque cours manqué équivaut à une absence injustifiée.

Les inscriptions pédagogiques s'effectuent au début de chaque semestre. Cette démarche vous inscrit dans les cours donnés par la licence AES.

Certains cours obligatoires de la licence AES ne sont pas donnés par notre UFR :

Les cours anglais A1 et LV2 sont gérés par le Centre de langue : Bâtiment B1 bureaux 204/205

Le cours de Préparation au PIX (L1 uniquement) est géré par le Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN) : Bâtiment C bureau CE-1

Les inscriptions aux EC libre sont gérées par les secrétariats pédagogiques des autres UFR. Les contacts des secrétariats se trouvent sur le guide de l'étudiant et sur le site internet de paris 8.

Etudiants salariés

Licence 1 : La présence aux CM/TD est obligatoire. Il n'est pas possible d'être dispensé de cours en L1. Les étudiants salariés doivent envoyer leur contrat de travail avec les 3 dernières fiches de paie au secrétariat avant le 30 septembre 2019. Un emploi du temps aménagé sera alors proposé. Si vous ne possédez pas encore votre contrat à ces dates, vous devez quand même envoyer un mail au secrétariat avant le 30 septembre. Vous présentez au secrétariat et apportez votre contrat dans un délai de 2 semaines après le début des cours. Si vous n'apportez pas votre contrat, votre inscription pédagogique sera alors annulée et vous ne pourrez pas passer vos examens.

La liste des étudiants salariés dont l'emploi du temps a été accepté est présente sur le site internet de la licence et devant le secrétariat à partir d'octobre pour le premier semestre et février pour le second semestre.

Licence 2 et 3 : La présence en TD est obligatoire. Les étudiants salariés doivent envoyer leur contrat de travail avec les 3 dernières fiches de paies au secrétariat avant le 30 septembre 2020.

Si le contrat de travail compte plus de 20 heures par semaine, vous pouvez être dispensé de TD et donc noté sur le contrôle final du CM.

Si votre contrat compte moins de 20 h par semaine, un emploi du temps aménagé sera alors proposé.

Si vous ne possédez encore votre contrat à ces dates, vous devez quand même vous présenter au secrétariat et vous devrez apporter votre contrat dans un délai de 2 semaines après le début des cours.

Si vous n'apportez pas votre contrat, votre inscription pédagogique sera alors annulée et vous ne pourrez pas passer vos examens.

La demande d'emploi du temps aménagé ou de dispense de TD n'est pas acceptée automatiquement. Votre demande est acceptée lorsque le secrétariat vous remet un document officialisant votre aménagement/dispense.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les enseignants vous informeront des modalités de contrôle des connaissances (écrits, oraux, etc.). Il faut être inscrit pédagogiquement pour pouvoir participer aux examens.

Les stages en L3 seront évalués sous forme de rapport de stage et de soutenance.

Session 1 :

Un étudiant qui aura été absent à 1/3 des séances sera considéré comme absent pour l'ensemble du TD. L'évaluation en TD se fait par contrôle continu. Les CM et les TD sont notés séparément. L'absence de note de TD entraîne automatiquement l'impossibilité d'être noté en CM (l'ordinateur fait la moyenne pondérée des deux notes).

Session 2 (rattrapage) :

En cas d'absence à l'examen de session 1, l'étudiant a la possibilité de se présenter aux examens de session 2. Pour chaque EC, l'étudiant a en effet droit à deux sessions d'examens (sauf exception inscrite dans les Modalités de Contrôle des Connaissances).

Pour pouvoir composer à la session 2 des examens vous devez obligatoirement vous inscrire par Moodle. Les dates d'inscription seront communiquées par mail.

Seule la meilleure note entre la session 1 et la session 2 est conservée pour le calcul de vos résultats.

Etudiants redoublants et Etudiants AJAC (Ajourné mais Autorisé à Continuer) :

Les notes obtenues au cours d'une année qui sont inférieures à 10 et qui ne sont pas compensées au sein d'une UE ou du semestre ne sont pas reportables d'une année sur l'autre. Cette note, inférieure à 10 et non compensée, est alors définitivement perdue pour l'étudiant. Dans ce cas de figure, les étudiants doivent donc impérativement se réinscrire dans les cours concernés l'année suivante.

Pour le **déroulement des examens**, vous devez respecter les règles suivantes :

Les étudiants doivent impérativement se présenter à l'heure à l'examen avec leur carte d'étudiant. Quelles que soient les circonstances, aucun étudiant ne sera accepté après 30 minutes de retard, l'heure de fin d'épreuve restant inchangée. Aucune sortie n'est autorisée durant la première heure d'examen. À partir d'une heure, toute sortie est définitive.

Sont strictement interdits : Les téléphones portables, tablettes ou autres appareils électroniques ou numériques, les dictionnaires électroniques, les calculatrices sauf mention contraire indiquée par l'enseignant. En cas de fraude, l'étudiant n'est pas noté, un PV est transmis au conseil de discipline qui délibèrera sur la fraude.

RELATIONS ETUDIANTS/ENSEIGNANTS

Vous avez des difficultés pédagogiques ou vous désirez obtenir des informations complémentaires ou des conseils ... Vous pouvez saisir votre enseignant de toutes les questions qui intéressent son cours.

En première année, des enseignants référents sont chargés de faire avec vous le bilan de vos difficultés et vous convoqueront avant les fins de semestre.

TOUS les enseignants du département AES sont joignables. Certains d'entre eux tiennent une permanence régulière (dont les jours et horaires sont indiqués sur la porte de leur bureau), les autres fixent des rendez-vous sur simple demande.

Par ailleurs, TOUS les enseignants sont joignables par courriel (voir la liste des adresses mails sur le tableau d'affichage). Concernant les échanges, ayez présent à l'esprit que les enseignants reçoivent de nombreux messages par jour donc :

- renseignez systématiquement la ligne « sujet » de votre mail afin que votre requête soit immédiatement identifiable,
- exposez clairement dans le corps de votre message ce que vous désirez (renseignement, rendez-vous...)
- indiquez toujours clairement vos noms, prénoms, numéro d'étudiant, année d'étude, enseignement concerné.

N'oubliez pas par ailleurs que si l'enseignant se doit d'être accessible, il n'est toutefois pas à votre disposition.

- attendez un délai raisonnable (trois jours) avant de relancer l'enseignant.

Signez les mails avec votre nom en majuscule et votre prénom en minuscule

FINIS DE SEMESTRE, JURY ET DIPLOMES

Modalités de compensation des notes :

- La compensation : les notes des EC se compensent à l'intérieur d'une UE, les moyennes des UE se compensent à l'intérieur d'un semestre et les moyennes des deux semestres d'une même année se compensent.
Par exemple, si vous avez 9 de moyenne au semestre 1 de L1 et 12 de moyenne au semestre 2 de L1, vous avez quand même validé le semestre 1 et tous ses cours car la moyenne calculée des deux semestres est supérieure à 10.
- La compensation est possible uniquement si vous avez des notes dans toutes les matières. **L'absence à un examen empêche la compensation.**
- Les validations d'acquis (VAC) ne sont pas des notes égales à 10. Elles entraînent simplement la non prise en compte de la matière dans la compensation.

Modalités de passage à l'année supérieure :

- Si vous avez validé les deux semestres, vous êtes admis (ADM) en année supérieure
- Si vous avez moins de 12 ECTS de retard, vous pouvez continuer en année supérieure tout en suivant les cours non validés de l'année en cours. (ex : 2 cours de L1 n'ont pas été validés ni compensés, vous êtes autorisé à suivre les cours de L2 l'année suivante. Vous devrez alors vous inscrire en L1 et en L2 et suivre les deux cours de L1 non validés + tous les cours de L2).
- Si vous avez entre 12 et 20 ECTS de retard sur l'année de L1, la poursuite d'études en L2 se fait à l'appréciation du jury suite à une demande de votre part. A la suite de la délibération du jury vous pouvez être soit ajourné (AJ), soit ajourné mais autorisé à continuer (AJAC), soit en crédits (= vous pouvez suivre un nombre limité de cours décidé par le jury).

Diplôme :

Les diplômes sont gérés par le bureau des diplômes.

DEUG : Depuis la mise en œuvre de la réforme LMD (Licence, Master, Doctorat) en 2005, les diplômes de DEUG (niveau L2) sont édités uniquement à la demande des étudiants.

La demande se fait uniquement par correspondance en complétant le formulaire présent sur le site de Paris 8 rubrique « Délivrance de diplômes » et en l'adressant au Bureau des diplômes via l'application de messagerie **Assistance étudiants** ou par courrier postal (coordonnées indiquées en bas du formulaire).

Licence : Le diplôme de Licence est édité au plus tard dans les six mois qui suivent la délibération du jury d'examen. Vous serez contacté par le bureau des diplômes par mail pour venir retirer votre diplôme.

POUR REUSSIR VOS ETUDES....

“Ne pas se laisser déborder. Ceux qui se mettent à réviser juste avant les partiels échouent. Le soir, je revois chaque cours et je le remets en forme : c’est indispensable. L’important, c’est aussi de prendre du recul, d’établir des liens entre les matières. Certains cours peuvent paraître inutiles, mais il faut se forcer à les raccrocher à des faits d’actualité».
Guillaume, 20 ans, en L3 d’AES à Lyon 3.

Plusieurs actions sont mises en place pour vous aider dans la réussite de vos études :

Réunion d’accueil organisée et encadrée par les enseignants lors de la semaine de pré-rentree. N’hésitez pas à tirer profit de cette réunion en posant des questions.

La BU : espace de travail incontournable. La bibliothèque est ouverte toute l’année et met à disposition de nombreux ouvrages et des ordinateurs. Une visite sera organisée dans le cadre du cours de méthodologie (L1).

L’enseignant référent : En première année, vous bénéficierez de l’encadrement d’un **enseignant référent**. Ce dernier suivra plus particulièrement votre scolarité et effectuera avec vous un bilan à la fin de chaque semestre. En cas de besoin supplémentaire, n’hésitez pas à solliciter un rendez-vous pour le rencontrer.

Le SCUIO-IP : Le service commun universitaire d’information, d’orientation et d’insertion professionnelle des étudiants se trouve au bâtiment A salle 347. Tel : 01 49 40 67 15, 01 49 40 67 16 ou 01 49 40 67 17. Le SCUIO-IP a mis en place un plan d’actions visant à organiser, coordonner et faire fonctionner les activités d’aide à l’insertion tout au long du cursus (conférences métiers, techniques de recherche de stage ou d’emploi etc.). Il a notamment créé le site RESO8 www.univ-paris8.fr/scuio/reso8 (Recherche Emploi Stage et Orientation) qui propose aux étudiants, outre des offres de stages ou d’emploi, des services d’accompagnement en ligne.

Les sites internet : Beaucoup d’informations sont présentes sur les différents sites mis en place par l’université.

- Le **site de Paris 8** vous donnera des informations générales sur l’université ainsi que sur les différents bureaux (inscription, scolarité centrale...) et leur contact.
- Le **site de la licence** www.ufr-aes-ecoges.univ-paris8.fr/Informations-pratiques vous donnera les informations propres à la licence (horaires du secrétariat, calendrier de la licence, dates des inscriptions pédagogiques...).
- **Moodle** apportera des informations plus complètes sur les règles de l’université et de la licence (modalité de contrôle, compensation, jury, stage...) et est aussi un support de cours pour les enseignants.

Pour toute information sur les services présents sur le campus : voir le guide de l’étudiant reçu lors de votre inscription administratif et disponible à l’accueil.